



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **DI FEDE Nunzio**, domicilié [REDACTED] concernant un bien sis 10, rue du Bredlech, à 6790 AUBANGE, et cadastré 1^{ère} division, section A, numéro 2527 M6.

Le projet consiste en la **régularisation de la pose d'une palissade et d'un muret**, et présente les caractéristiques suivantes :

- **Écart aux prescriptions urbanistiques :**
 - **Pose d'une palissade**
- **Ecart au Guide Communal d'Urbanisme**
 - **Matériau utilisé : bois.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/04/2026 au 29/04/2026 au Collège communal (référence du dossier 48/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 09/04/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be



Pose d'une palissade en bois
côté droit face à la voirie



Régularisation palissade +
muret